

# Renouvellement du Conseil d'Administration

Selon nos statuts, le CA se compose de 9 à 24 élus.

Les membres du CA en 2018/2019

- Il se réunit au moins une fois par trimestre et statue :

- sur la création des coopératives scolaires et foyers coopératifs, autorise l'ouverture des comptes courants en leur nom ou en celui de leurs services, accrédite, sur proposition de son président, le mandataire adulte pour la signature des opérations financières;

- sur la radiation des coopératives et foyers coopératifs, la fermeture des comptes financiers;

- sur l'agrément ou la radiation des membres de l'association.

- Il prépare le budget de chaque exercice, étudie les ententes, conventions, marchés et contrats.

- Il a les plus larges pouvoirs d'administration de l'association départementale, dont il assume l'essentiel de l'animation.

Aurélie BLETON  
Catherine CHAUSSUMIER  
**Damien DELOGE**  
Martine DELOGE  
**Sylvie DESCOMBES**  
Christian DUPARAY  
Nadine GUYOT  
Marianne GILLER  
Philippe JANET  
Thérèse KAIM  
**Sophie LARTAUD**  
Christine LAVAUD  
**Grégory LEPOUTRE**  
Séverine PAGET  
Céline RACINE  
**Dominique RENAUDIE**  
**Michel SCHAEFFER**

La liste des membres du CA renouvelables à l'AG de 2020 est notée en caractères gras.

Le Conseil d'Administration souhaite accueillir de nouveaux membres (bulletin de candidature ci-dessous). Pour être plus efficace, pour représenter l'ensemble des enseignants et des élèves, rejoignez-nous!

-----  
CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPARTEMENTAL DE L'OCCE

à retourner à OCCE 71—Pôle associatif Langevin, 2 Rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon/Saône

Je soussigné(e) (nom, prénom):

Date et lieu de naissance :

Fonction à l'Education Nationale :

Adresse Personnelle :

Adresse Professionnelle :

Tél. Personnel :

Tél. Professionnel :

Courriel :

RENOUELLE MA CANDIDATURE

FAIS ACTE DE CANDIDATURE

pour les élections au Conseil d'Administration de l'OCCE du 19 février 2019

Date :

Signature :